

Parution en décembre 2025



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Le mot du président

Chères amies, chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve après une si longue absence qui m'a tenu éloigné de notre association et de ses activités. J'ai été chagriné de ne pas pouvoir y participer. Tous les membres du Comité Consultatif 54 ont donc pallié mon absence, ce qu'ils ont fait avec succès et bonheur ; qu'ils en soient remerciés.

La reprise des activités a été très importante depuis cette rentrée scolaire de septembre ; pour preuve l'attribution d'une bourse AMOPA pour une jeune chercheuse à l'Institut Pasteur et deux manifestations qui vous ont été proposées et qui ont connu le succès : d'abord une journée à Blénod-lès-Toul le 25 septembre et ensuite l'importante manifestation du 13 octobre à la Faculté de Droit de Nancy commémorant les 70 ans de la création de l'Ordre des Palmes Académiques le 04 octobre 1955, manifestation préparée depuis un an en collaboration avec l'Institut François GENY. Vous pourrez, pour celles et ceux qui n'ont pu être présents, prendre connaissance de sa qualité et de son importance dans le compte rendu qui en est fait, dans ce numéro de « La Lettre ».

Comme nous en avons pris l'habitude depuis un certain temps déjà, nous vous proposons de nous retrouver pour un repas au Lycée Stanislas de Villers-lès-Nancy en janvier pour fêter ensemble la nouvelle année ; les renseignements nécessaires vous sont précisés dans ce numéro. Attention, les délais d'inscription sont très courts, vacances de Noël obligent !

Autre manifestation, notre Assemblée Générale, prévue le mercredi 25 mars 2026 dans les locaux du Conseil Départemental, retenez cette date, tous les documents vous seront adressés courant février.

En attendant de vous retrouver, le Comité Consultatif et son président vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez bien soin de vous.

Bien amicalement,

Henri BAN

1. Bourses AMOPA de soutien à un projet d'études de l'Enseignement supérieur

Mademoiselle Venera KHACHATRYAN a déposé sa candidature, le 2 janvier 2025, en vue de l'attribution d'une bourse AMOPA dans le cadre de son stage de recherche de cinq mois à l'Institut Pasteur, commençant le 24 février 2025. Étudiante en Master 2, Ingénierie de la Santé à la Faculté de médecine de Vandœuvre-lès-Nancy, son sujet de recherche porte sur « Influence de l'inflammation chronique sur les circuits neuronaux » au sein de l'Unité Mixte de Recherche, UMR U 1224, « Microenvironnement, Inflammation et Infection », dirigée par Monsieur le Professeur Gérard EBERL. En raison de la qualité de son dossier, le comité de l'AMOPA 54 lui a attribué une bourse de 500 €. Lors de notre prochaine Assemblée générale, le mercredi 25 mars, cette étudiante présentera les objectifs fixés et ses résultats majeurs, en présence de son professeur.

2. Des découvertes passionnantes et enrichissantes dans le Sud Toulois, 25 septembre 2025

Partis de Nancy sous une pluie fine, notre groupe de 16 participants est accueilli par Monsieur Dominique Notter, président de L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Architectural et Culturel de Blénod-lès-Toul (ASPACB), autour d'un café gourmand, au sein de l'enclos épiscopal.

Sur le parvis de l'église Saint-Médard, le président, homme férus d'Histoire, nous conte des événements importants de la vie de Hugues Hazard, né en 1454 à Blénod. Pendant son adolescence, il acquit, à Toul, à Metz puis à Dijon, les meilleurs principes de la grammaire. De 1473 à 1480, il suivit pendant sept ans, aux frais de ses parents aisés mais non nobles, des études à l'Université de Sienne (Italie). Il obtint deux fois le titre de Docteur, en Droit canon et en Droit romain. Les sept années suivantes, jusqu'en 1487, avocat à Rome, il permit à René II, roi de Sicile et duc de Lorraine et de Bar (1451-1508), d'annuler son mariage religieux, après neuf années de procédures. De retour en Lorraine, à 33 ans, au service de René II, il devint un personnage incontournable de l'Église, Prévôt de la collégiale Saint-Georges jouxtant le Palais des Ducs de Lorraine à Nancy, Chanoine de Saint-Gengoulf de Toul, puis du Chapitre de la Cathédrale de Toul... et également de la Cour ducale, assumant pendant 19 ans de hautes fonctions dans l'Administration du Duché en qualité de président des États de Lorraine et président de son Conseil.

En 1506, sous le nom de Hugues des Hazards, il fut nommé 74^{ème} évêque et comte de Toul (bulles de Jules II, 1443-1513), pape guerrier et célèbre mécène qui lui donna l'abbaye de Saint-Mansuy. À l'emplacement de l'ancienne église de Blénod, débute l'édification de son église, de dimensions importantes par rapport à

la population du village, d'environ 2 000 habitants. Sa construction fut achevée en six ans, avec le clocher de 70 mètres, plus haut que les tours de la cathédrale de Toul. Le portail, en pierres blanches, traduit à l'évidence l'influence de la renaissance italienne, dont s'est inspiré son bâsseur : ce portail présente deux registres superposés, avec l'application du nombre d'or pour leurs proportions. Les détails architecturaux extérieurs sont décrits et replacés dans leur contexte du XVI^{ème} siècle. A l'intérieur de cette église-halle, les ogives de style néo-gothique, culminant à 36 mètres de hauteur, forment un entrelacs impressionnant, un véritable joyau de l'art gothique.

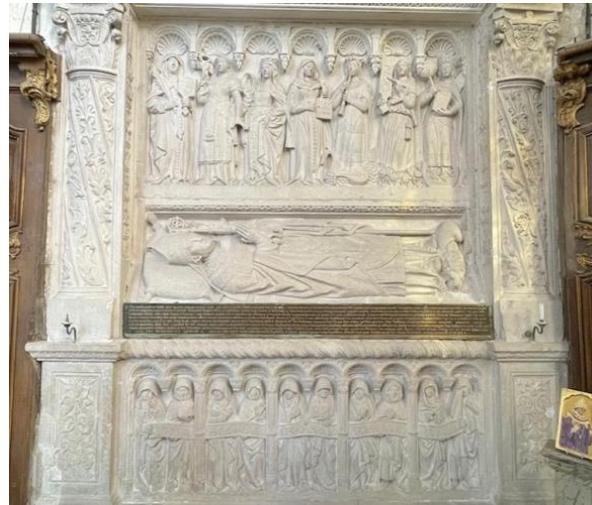
Une attention toute particulière est portée aux superbes vitraux qui illuminent le chœur, qui outre des représentations habituelles de saints et de saintes, sont originaux par la représentation de ses parents et de son importante fratrie, lui étant reconnaissable par le port d'une étole rouge et ses mains jointes, en prière. Son blason n'a pas

été pensé au hasard... En effet, le mot hasard, d'origine arabe (Az-zahr), signifie « dé à jouer ». Son blason est une croix d'argent sur fond d'azur cantonnée de quatre dés montrant l'as de sable, avec une crosse d'évêque dorée, tournée vers l'extérieur, et portant la devise « *Moderata durant* », « les choses ordonnées durent ».

Son tombeau mural, en enfeu, entouré de pilastres, attire toute notre attention, tant il est grandiose et sculpté dans du calcaire avec art par Mansuy Gauvin, Jean Pèlerin et un autre sculpteur italien encore inconnu. De structure en forme de H, lettre de son nom et de son prénom, son fronton est absent. Placé près de l'autel, à l'origine peint, les pierres du tombeau ont encore été coloriées par les villageois au début du XIX^{ème} siècle, peintures encore présentes dans les années soixante, avant de retrouver aujourd'hui leur blancheur originelle.



Dans le registre bas, cinq couples de deuillants évoquent sur un phylactère le déroulement de la vie, « naître, travailler, mourir » ; au-dessus, une épitaphe en latin, magnifiquement gravée en caractères gothiques, indique les événements importants de la vie du défunt. Le registre central est occupé par le corps de l'évêque, délicatement sculpté et richement habillé, portant le « surhuméral » des prélats toulois, ses pieds reposant sur un lion, signe de force et de puissance. Le registre haut traduit les temps modernes avec sept statues féminines qui accrochent notre regard ; hautes de 95 cm, elles représentent les Arts libéraux : la Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, l'Arithmétique, la Musique, la Géométrie et l'Astronomie. Près de l'autel, une magnifique *pietà* attire toute notre attention par sa beauté et sa douleur.



Le registre haut traduit les temps modernes avec sept statues féminines qui accrochent notre regard ; hautes de 95 cm, elles représentent les Arts libéraux : la Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, l'Arithmétique, la Musique, la Géométrie et l'Astronomie. Près de l'autel, une magnifique *pietà* attire toute notre attention par sa beauté et sa douleur.



Dans l'enclos épiscopal, visite rapide de cinq « Loges », maisonnettes construites en un an, de 1516 à 1517, uniques en Europe ; initialement prévues pour le stockage des récoltes et de bois, elles abritent aujourd’hui un musée dédié aux anciens outils agricoles et viticoles. Découvertes de pièces de vie des siècles passés : chambres avec lit très court pour le couple et berceaux pour les enfants, salles garnies avec cheminée, pierre à eau, ... Hugues des Hazards, « le bon Père » a beaucoup œuvré pour le bien-être et la santé de ses paroissiens



et des animaux : canalisation des sources, couverture du ruisseau Belenus, création de lavoirs et de fontaines, aménagements divers, reconstruction du château (1506-1512), avec ses tours d'angle, une porte charretière précédée d'un pont-levis et de fossés... Il ne profita que très peu de temps de ses multiples œuvres et responsabilités, car il fut rappelé à Dieu le 14 octobre 1517.



Il est bientôt midi lorsque Madame Claude Vosgien, viticultrice du Sud Toulois, en guise d'apéritif, nous fait déguster différents crus. Nous découvrons avec plaisir ses vins AOC en les accompagnant de pain aux noix et certains parmi nous se sont laissé tenter par l'achat de ces produits typiques de la région.

En compagnie de cinq membres de l'ASPACB, il est alors temps de passer à table autour d'un repas lorrain élaboré par « Arpèges et saveurs gourmandes du Grand-Est », traiteur à Allain. Certes beaucoup d'entre nous se seraient bien attardés à table plus longtemps mais la journée n'est pas finie et nous attend, à Vannes-le Châtel, une rencontre à la fois technique, artistique et, somme toute, passionnante.

Nous nous rendons au CERFAV, Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers, centre historique de l'Art verrier, créé en 1991. Un premier exposé didactique retrace sa création et l'évolution des techniques d'élaboration du matériau « verre ». Il est suivi par la démonstration d'un maître verrier qui procède *in situ* à la création d'une citrouille de couleur orangée, grâce à la technique du soufflage de verre à la canne. Il remporte un franc succès ponctué par les applaudissements de notre groupe émerveillé. Une boutique, attenante à l'atelier, nous invite à d'autres découvertes, des objets de toutes sortes, des bijoux, des lampes, des fleurs, des vases, de petits animaux, tortues par exemple, dans une floraison de couleurs. Bien sûr, beaucoup d'entre nous n'ont pas manqué d'acquérir un souvenir de cette journée.



Elle se termine vers 17 h, toujours accompagnée de cette pluie fine qui nous sourit depuis le matin, mais ne nous a en rien gênés tout au long de ce chemin typiquement lorrain.

Karine LEPAGE et Jean-Bernard MILLIÈRE

3. Une commémoration exceptionnelle à la Faculté de droit de Nancy, 13 octobre

L'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle (AMOPA 54) et l'Institut François Gény (Université de Lorraine) ont célébré le 70^{ème} anniversaire de la signature du décret du 4 octobre 1955 portant institution d'un ordre des Palmes académiques dans sa forme actuelle.

Les participants à cette manifestation, personnalités administratives invitées, représentants de la société des membres de la Légion d'honneur, de l'ordre national du Mérite, le président de l'AMOPA 88, les membres de la section AMOPA 54, les sociétaires de l'Académie lorraine des sciences, l'association des Émérites de Lorraine, les anciens et amis du CNRS, se sont tout d'abord réunis à 17 heures dans une salle jouxtant la bibliothèque universitaire de la Faculté de droit de Nancy où ils sont chaleureusement accueillis par **Claire CANTO**, directrice de la Bibliothèque universitaire de droit, sciences économiques et gestion, heureuse et fière de mettre des locaux à disposition pour célébrer cet anniversaire.

Matthias MARTIN, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Lorraine, responsable scientifique de la manifestation, se plaît à souligner l'initiative de l'organisation de ce bel événement et présente le programme de la soirée. Il cite et remercie nos partenaires : la Société des amis du Musée national de la Légion d'honneur, la Chancellerie des ordres et médailles de la République d'Albanie, l'Institut François Gény, la Faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy, l'IUT Nancy-Charlemagne, les Bibliothèques universitaires de Lorraine.

Pierre-François MOURIER, Recteur de la région académique Grand Est, Recteur de l'académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités, souligne l'importance de la longévité et la fidélité aux principes

fondateurs des Palmes académiques, mais aussi celle de l'exploration de nouveaux modes d'action pour servir toujours davantage la jeunesse et la langue française, partout dans le monde. Les défis lancés par le XXI^{ème} siècle sont de nature à faire fructifier ce bel héritage et inventer l'avenir, chacun se présentant comme un élément important d'un collectif uni dans un but commun.



Julien LAPOINTE, directeur de l'Institut François Gény et représentant le Doyen Fabrice GARTNER, remercie les organisateurs de la manifestation pour cette initiative grandiose et rappelle le rôle important joué par l'ordre des Palmes académiques dans la vie des établissements d'enseignement et au service du rayonnement de la culture française.

Inauguration de l'exposition sous la forme d'une visite guidée et commentée par Matthias MARTIN dans le hall de la bibliothèque.

L'exposition constituée de six kakémonos, illustrant l'évolution de l'Ordre depuis sa création en 1808 par Napoléon I^{er}, est complétée par la présentation sous vitrines de décorations anciennes et actuelles, françaises et étrangères, ainsi que de diplômes et autres documents écrits.

La manifestation se poursuit dans la salle des assemblées de la Faculté de droit de Nancy. A la tribune,



Matthias MARTIN prononce un discours de circonstance et quelques mots d'accueil à l'endroit des intervenants et de l'assemblée et donne la parole à **Michèle PROTOIS**, Vice-présidente de l'AMOPA 54, représentant le Président Henri BAN, retenu.

Elle souligne la fierté de l'AMOPA 54 d'avoir été le partenaire privilégié de cette manifestation, résultat d'un travail engagé depuis une année. Elle rappelle l'objectif de la section de créer des liens avec des associations qui défendent avec un engagement aussi fort les mêmes valeurs républicaines.



Convaincue que les élèves ont des talents et leurs professeurs de la passion et de l'imagination pour les faire fructifier, elle souhaite que cet investissement au service de l'éducation, de la langue française et de la culture permette aux jeunes de se découvrir capables de se surpasser. Depuis leur création, les Palmes académiques demeurent un symbole de la reconnaissance du savoir, des talents et de la transmission au service de la jeunesse. Être Amopalien aujourd'hui, c'est se réjouir de cette vitalité plutôt que de succomber à la morosité et au pessimisme.

Conférence à plusieurs voix sur l'histoire des Palmes académiques

L'institution des Palmes académiques, de Napoléon I^{er} à Napoléon III

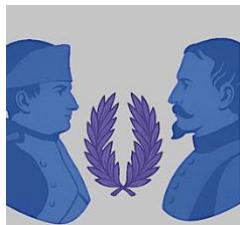
par Tom DUTHEIL, conservateur adjoint au Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie

L'Université impériale : « *l'éducation publique appartient à l'État* »

« *Art. 1^{er} : L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'Université.* »

Art. 2 : Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'Université et sans l'autorisation de son chef.

Art. 3 : Nul ne peut ouvrir d'école, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'Université et gradué par l'une de ses facultés. Néanmoins, l'instruction dans les séminaires dépend des archevêques et évêques, chacun dans son diocèse



Art. 38. Toutes les écoles de l'Université prendront pour base de leur enseignement : 1) les préceptes de la religion catholique ; 2) la fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par les Constitutions... ».

Art. 32 : Il est créé parmi les gradués fonctionnaires de l'Université, des titres honorifiques destinés à distinguer les fonctions éminentes, et à récompenser les services rendus à l'enseignement.

Ces titres seront au nombre de trois, à savoir :

- 1°. les titulaires,
- 2°. les officiers de l'Université,
- 3°. les officiers des académies.



Art. 33 : une décoration qui consistera dans une double palme brodée sur la partie gauche de la poitrine. La décoration sera brodée en or pour les titulaires, en argent pour les officiers de l'Université, en soie bleue et blanche pour les officiers des académies.

Décret du 17 mars 1808

De 1850 à 1866, de la « distinction honorifique » au « titre honorifique » : naissance de la « Légion violette »

Loi des 7 avril et 27 décembre 1866 :

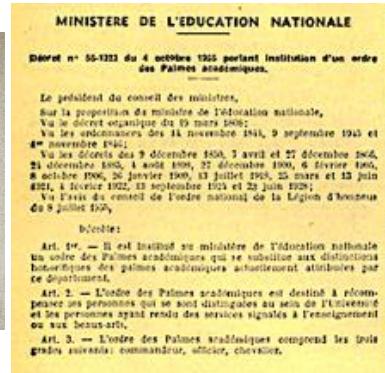
« *Le signe distinctif des officiers de l'instruction publique est la double palme d'or et celui des officiers d'académie, la double palme d'argent, conformes aux modèles annexés au présent décret* » ...



La réforme de 1955 par Matthias MARTIN

Celui-ci présente les prémisses du Décret de 1955 avec l'arrivée en France des ordres ministériels et coloniaux ainsi que les artisans du Décret que furent Marcel-Edmond NAEGELEN (1892-1978) et Jean BERTHOIN (1895-1979). Raymond SUBES (1891-1970), célèbre ferronnier, crée le design de la nouvelle décoration.

Les termes du Décret signé par Edgar FAURE, sous la présidence de René COTY, paraissent au Journal Officiel de la République française.



Les valeurs des Palmes académiques, le reflet de la Nation

par **Jean-Pierre HUSSON**, professeur émérite de géographie à l'Université de Lorraine, membre de l'Académie de Stanislas

Une nation a besoin d'une école solide pour préparer l'avenir et défendre ses valeurs :

- Partager les savoirs élémentaires depuis les « hussards de la République » (Jules Ferry, 1832-1893) ;
- Disposer de générations instruites pour s'adapter aux révolutions technologiques et se préparer à défendre les valeurs de la science contre les obscurantismes ;
- Avoir un réseau d'Universités, de Grandes Écoles et de Laboratoires pour conserver l'inventivité, la capacité à créer ;
- Depuis 1808, ces trois objectifs invitent à distinguer les personnes qui rendent des services à l'Éducation Nationale (autrefois l'Instruction publique).

Les Palmes se méritent et soulignent des mérites :



Recevoir les Palmes signifie que le récipiendaire a participé au rayonnement du savoir, a défendu la langue française, a soutenu des talents, a fait preuve de didactique et de pédagogie, s'il est enseignant. Le récipiendaire s'est investi personnellement.

A titre exceptionnel, les Palmes peuvent être décernées à titre posthume : la cravate de Commandeur pour Mélanie GRAPINET, assistante d'éducation assassinée le 10 juin 2025 dans le cadre de son travail.

L'AMOPA, le rayonnement international des Palmes académiques

par **Dominique DUBAUX**, agrégée de Physique, docteur en sciences (Université de Lorraine), présidente d'honneur de l'Académie lorraine des sciences

Notre ordre rayonne en France et dans le monde. Ses membres sont regroupés depuis 1962 au sein d'une association sous l'acronyme AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques), placée sous le haut patronage du Président de la République et du Ministère de l'Éducation nationale. Elle compte 116 sections en France et 35 à l'étranger.

Dimension internationale : un rayonnement au-delà des frontières

L'ordre des Palmes académiques transcende largement les frontières hexagonales pour s'affirmer comme un instrument majeur de la diplomatie culturelle française.

Historiquement, l'internationalisation des Palmes académiques a accompagné l'expansion du modèle éducatif français dans le monde. Dès le XIX^e siècle, alors que la France établissait des lycées et instituts

à l'étranger, les responsables de ces établissements et les promoteurs locaux de la culture française recevaient le symbole de cette dignité.

Aujourd'hui, les Palmes académiques sont régulièrement attribuées à des personnalités étrangères qui contribuent au rayonnement de la langue et de la culture françaises dans le monde. Dans tous les pays, recevoir les Palmes académiques représente une reconnaissance prestigieuse.

Les cérémonies de remise des Palmes académiques à l'étranger revêtent souvent une dimension symbolique particulière. Organisées dans les ambassades ou résidences diplomatiques françaises, elles constituent des moments forts de la vie culturelle locale et attirent l'attention des médias sur la coopération éducative avec la France.



L'Association des Membres de l'ordre des Palmes académiques joue un rôle actif dans cette dimension internationale. Elle a conclu un partenariat avec la Cité Internationale de la langue française créée en 2023 à Villers-Cotterêts, la ville où, en 1539, François I^{er} avait pris l'édit imposant le français en lieu et place du latin dans les actes administratifs officiels du Royaume. Avec ses sections présentes dans 35 pays, elle organise des événements culturels, des concours littéraires et des échanges éducatifs qui renforcent les liens entre les récipiendaires du monde entier.

Les manifestations internationales et activités nationales n'excluent pas les initiatives locales proposées par les délégations départementales. Ainsi l'AMOPA 54 est partenaire du **Concours Caroline Aigle** porté par Polytech Nancy et de l'Arène lexicale avec le **département GEA de l'IUT Charlemagne à Nancy**.



Symbolique et valeurs : l'héritage intellectuel français

Au-delà de sa dimension honorifique, l'ordre des Palmes académiques incarne un ensemble de valeurs et de symboles profondément ancrés dans la tradition intellectuelle française : l'enseignement, la culture, la citoyenneté, le civisme. Cette symbolique riche porte un message sur la conception française de l'éducation et du savoir.

L'emblème même de l'Ordre – deux branches de feuillages entrecroisées – puise ses racines dans une symbolique millénaire. Dans l'Antiquité gréco-romaine, le laurier représentait déjà la victoire et l'excellence. La couleur violette qui caractérise le ruban de la décoration évoque, quant à elle, la dignité et la noblesse – non pas celle du sang, mais celle de l'esprit et de l'engagement.

Au cœur des valeurs portées par les Palmes académiques figure l'idéal méritocratique républicain. Contrairement aux ordres de l'Ancien Régime fondés sur la naissance ou la faveur royale, cette distinction repose exclusivement sur les mérites personnels et les services rendus. Elle incarne ainsi la promesse d'une reconnaissance fondée sur le talent et le travail, indépendamment des origines sociales. Cette dimension méritocratique explique l'attachement particulier du monde éducatif français à cette décoration, perçue comme l'expression d'une juste valorisation de l'engagement professionnel.

Les Palmes académiques reconnaissent ainsi que l'enseignant n'est pas un simple technicien de l'apprentissage, mais un passeur de culture, un éveilleur d'esprits dont la mission transcende la simple instruction pour toucher à la formation citoyenne. A ce titre, l'AMOPA 54 est partenaire du Prix de l'éducation à la citoyenneté aux côtés de l'Ordre national du mérite et de l'Association des médaillés

jeunesse, sports et engagement associatif. L'AMOPA s'efforce de faire rayonner la culture française et



de la rendre toujours plus vivante et attrayante en organisant des concours qui évoluent pour s'adapter aux publics touchés. Ils sont destinés aux élèves de France et de l'étranger, de l'école primaire à l'Université, dans des domaines divers, éducatifs, culturels, littéraires, scientifiques, artistiques (expression française, poésie, art, histoire, géographie, mathématiques par exemple), dans un esprit d'humanisme. Elle soutient sous forme de bourses des projets de stages ou études-recherche en France et à l'étranger et organise un acheminement régulier de livres dans les pays francophones grâce à l'opération « Le don du livre ».

La laïcité constitue une autre valeur cardinale associée à l'Ordre. Crées dans le contexte de la sécularisation de l'enseignement initiée sous Napoléon et approfondie sous la Troisième République, les Palmes académiques célèbrent une conception de l'éducation fondée sur la raison critique, l'universalisme et le respect de la conscience individuelle – principes fondateurs de l'école républicaine française.

L'influence des Palmes académiques dans le monde

par **Thomas GHYSDAËL-TROMBETTA**, attaché de conservation du patrimoine aux musées de Grasse, membre de la Société des Amis du Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie



Notons tout d'abord que la Chancellerie des Ordres et des Médailles de la **République d'Albanie** s'est associée à notre célébration jubilaire par le prêt d'un exemplaire d'insigne de l'Ordre albanais du Chêne académique. Celui-ci a été voulu pour rationaliser les décorations et autres titres d'honneurs récompensant tout mérite confondu dans la culture, les arts, les lettres et les sciences.

Vicente SANTAMARIA de PAREDES (1853-1924), ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du **Royaume d'Espagne** (1904-1905) reçoit les Palmes académiques françaises au début du XXème siècle, tout comme FERDINAND I^{er} (1861-1948), souverain de Bulgarie (1887-1918). Le Prince de MONACO est fait commandeur des Palmes académiques par le ministre de

l'Éducation nationale en 2009.

D'autres ordres sont créés à l'étranger dans le sillage ou sur le modèle des Palmes académiques de France. Nous citerons quelques exemples :

- en Belgique : Ordre de la Couronne institué en 1867 par le roi Léopold II comme souverain du Congo ;
- en Roumanie : Médaille de récompense du travail pour l'éducation créé en 1898 ainsi que l'ordre du Mérite pour l'éducation en 2000 ;
- au Brésil en 1955 apparaît l'ordre national du Mérite éducatif ;
- au Chili en 1977 est créé l'ordre du Mérite éducatif et culturel Gabriela-Mistral ;
- au Japon, ordre de la Culture en 1937 et la Médaille d'honneur – 1955 avec ruban violet pour les mérites académiques et artistiques.

Un ordre des Palmes académiques est institué en Centrafrique en 1962, au Niger en 1969, au Togo en 1984. L'ordre de l'Excellence en éducation apparaît au Québec en 2018.

La soirée s'est terminée par un cocktail qui a permis aux participants de prolonger leurs échanges.

Dominique DUBAUX et Michèle PROTOIS

4. Repas de convivialité au Lycée polyvalent régional Stanislas

468 rue de Vandœuvre, 54600 Villers-lès-Nancy ; Tél : 03 83 91 35 36



Mardi 13 janvier 2026 à 11 h 45

Menu

Kir-Amuse-bouche

Timbale de crabe, avocats et pamplemousse

Mignon de porc en feuilleté, jus réduit au porto

Gratin de potimarron et pomme château

Assiette de trois fromages et salade

Galette des rois

Eau minérale, vins et boissons chaudes

Prix : 29 € par personne ; maximum 40 personnes

Inscription au repas au Lycée Stanislas, **avant le 14 décembre 2025**, auprès de :

Monsieur Claude LAVICKA, 10 rue du Maréchal Ney, 54140 Jarville-la-Malgrange

☒.....

Mme, M.

s'inscrit pour le repas au Lycée Stanislas du **mardi 13 janvier 2026 à 11 h 45**

Nombre de personnes : ;

Je joins un chèque à l'ordre de l'**AMOPA 54** de 29 € x = €

☒.....

Adresses utiles :

Président : Henri BAN, 1 Ter rue de Général Leclerc, 54122 Azerailles

Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal Ney, 54140 Jarville-la Malgrange

Secrétaire : Karine LEPAGE, 32 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles

Directeur de la publication :

M. Claude TRAN, Président national de l'AMOPA

Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125

M. Henri BAN, Président délégué de la section de M-M